

# RFC 6635 : RFC Editor Model (Version 2)

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 12 juin 2012

Date de publication du RFC : Juin 2012

<https://www.bortzmeyer.org/6635.html>

---

L'articulation compliquée entre l'IETF qui produit les normes TCP/IP et le "*RFC Editor*" qui les publie, n'a jamais cessé de faire couler de l'encre (ou d'agiter des électrons). Dans ce document, l'IAB décrit un modèle pour le "*RFC Editor*", modèle où les fonctions de ce dernier sont éclatées en plusieurs fonctions logiques. Elles peuvent ainsi être réparties entre plusieurs groupes. Ce modèle « v2 » est une version légèrement modifiée de la première description (« v1 »), qui figurait dans le RFC 5620<sup>1</sup>. À son tour, il a été remplacé (mais sans changement fondamental du modèle) par le RFC 8728.

Le document de référence actuel est le RFC 8729. Comme le rappelle la section 1, il décrit les tâches du "*RFC Editor*" de manière globale, comme si c'était forcément une seule entité (c'était, à l'origine, une seule personne, Jon Postel). La section 2 note que la tâche de "*RFC Editor*" est actuellement une partie de l'IASA et financée par son budget <<https://www.bortzmeyer.org/depenses-ietf.html>>.

La même section 2 s'attaque à la définition du rôle du "*RFC Editor*" sous forme de fonctions séparées. Le RFC 5620 avait été le premier à décrire ces fonctions. Elles sont ici légèrement modifiées, compte-tenu de l'expérience et des problèmes rencontrés, problèmes de communication qui n'existaient évidemment pas lorsque Postel faisait tout lui-même. (Notez que notre RFC 6635 ne donne malheureusement pas la liste des changements les plus importants, par rapport à la v1 du RFC 5620. Il est vrai qu'il n'y a rien de crucial, juste de la cuisine organisationnelle.) Le terme de "*RFC Editor*" désigne collectivement toutes ces fonctions. L'IAB voit maintenant trois fonctions (voir aussi le dessin 1 de notre RFC) :

- Éditeur de la série des RFC,
- Producteur des RFC,
- Publieur des RFC,
- Enfin, l'éditeur des contributions indépendantes, qui était présent dans l'ancien RFC 5620 est désormais décrit à part, dans le RFC 6548.

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc5620.txt>

---

Chaque section va ensuite détailler ces tâches. Il y a également des rôles de supervision, tenus par l'IAB (RFC 2850) et l'IAOC (RFC 4071).

L'Éditeur de la série des RFC ("*RFC Series Editor*", actuellement Heather Flanagan ) est décrit en premier, en section 2.1. Il est responsable du travail à long terme, il doit définir les principes qui assurent la pérennité des RFC, réfléchir à la stratégie, développer le RFC 7322, le guide de style des RFC (ce qui inclus les délicates questions du format <<https://www.bortzmeyer.org/rfc-en-texte-brut.html>>, de la langue des RFC, etc), etc. Il sert aussi de « visage » aux RFC, vis-à-vis, par exemple, des journalistes. L'Éditeur est censé travailler avec la communauté IETF pour les décisions politiques.

Le RFC 6635 évalue la charge de travail à un mi-temps, ce qui me semble très peu. Notre RFC décrit les compétences nécessaires (section 2.1.6) pour le poste d'Éditeur de la série des RFC, compétences en anglais et en Internet, capacité à travailler dans l'environnement... spécial de l'IETF, expérience des RFC en tant qu'auteur souhaitée, etc.

Le travail quotidien est, lui, assuré par le Producteur des RFC ("*RFC Production Center*") dont parle la section 2.2. C'est un travail moins stratégique. Le Producteur reçoit les documents bruts, les corrige, en discute avec les auteurs, s'arrange avec l'IANA pour l'allocation des numéros de protocoles, attribue le numéro au RFC, etc.

Les RFC n'étant publiés que sous forme numérique, il n'y a pas d'imprimeur mais le numérique a aussi ses exigences de publication et il faut donc un Publieur des RFC ("*RFC Publisher*"), détaillé en section 2.3. Celui-ci s'occupe de... publier, de mettre le RFC dans le dépôt où on les trouve tous <<ftp://ftp.rfc-editor.org/in-notes>>, d'annoncer sa disponibilité, de gérer l'interface permettant de soumettre les "*errata*", de garder à jour ces "*errata*" <<http://www.rfc-editor.org/errata.php>>, et de s'assurer que les RFC restent disponibles, parfois pendant de nombreuses années.

Chacune de ces fonctions pourra faire l'objet d'une attribution spécifique (à l'heure actuelle, les fonctions de Producteur et de Publieur sont assurées par le même groupe à l'AMS <<http://www.ams1.com/>>). La liste à jour peut être vue sur le site officiel <<http://www.rfc-editor.org/contacts.html>>.

Un comité joue un rôle de supervision et de contrôle du "*RFC Editor*" : le RSOC ("*RFC Series Oversight Committee*") est décrit en section 3.

Combien cela coûte et qui choisit les titulaires des différentes fonctions ? La section 4 décrit ce rôle, dévolu à l'IAOC (RFC 4071). Le budget est publié en sur le site de l'IAOC <[http://iaoc.ietf.org/budget\\_detail.html](http://iaoc.ietf.org/budget_detail.html)> ainsi que l'évaluation <[http://iaoc.ietf.org/rfc\\_editor\\_performance.html](http://iaoc.ietf.org/rfc_editor_performance.html)> du "*RFC Editor*". On peut aussi trouver cette information, ainsi que plein d'autres sur le fonctionnement du "*RFC Editor*", via le site officiel <<http://www.rfc-editor.org/RFCeditor.html>>).